

Locations saisonnières

LA TAXE DE SÉJOUR ? Tél : 04 91 10 49 20 | Mail : [✉](#)

JE DÉ



Collecter la taxe de séjour



IN PRÉALABLE D'HÉBERGEMENT

TOURISME & CHAMBRES

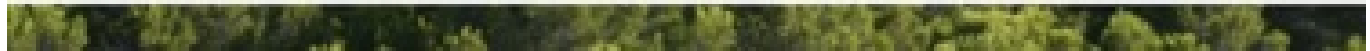
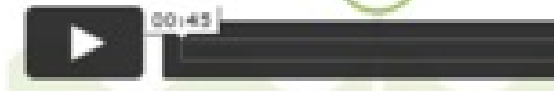
État ou le nom de la commune où est situé
us souhaitez déclarer

VOUS ENVISAGEZ DE LOUER
VOTRE APPARTEMENT OU VOTRE MAISON



VOTRE DÉCLARATION
À VOTRE COMMUNE
DEPUIS CHEZ VOUS

EN 5 MINUTES



Déclarer votre location

MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE

Esplanade Frédéric Mistral
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert du lundi au dimanche
Juin à Septembre : 9h à 12h30 et 14h à 18h
Octobre à mai : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Fermé les jours fériés